

Réf: Dossier N° 058081

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « A.K-TRANSFER INTERNATIONALES » en abrégé
« A.K.T.I »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4C RESIDENTIEL, Lot 289,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.K-TRANSFER INTERNATIONALES »

en abrégé « A.K.T.I »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT, COMMERCES GENERALES, PRESTATIONS

DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4C RESIDENTIEL, Lot 289, Ilot ND

Dirigeant(s) : M KOUADIO AIME CESAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05463 du 29/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37076/GTCA/RC/2021 du 29/11/2021

